

Distribution de : FERLUC

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire											
		Chlore libre mg(Cl ₂)/L	Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH unité pH	Temp. de l'eau °C	Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flora à 22°C n/mL	Flora à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
RESERVOIR DE FERLUC SORTIE RESERVOIR	14/01/2025 LDA48	0,20	0,25	7,6	8,1	0	0	<1	<1	0	170	<0,01	<0,01	6,9	2,2	0,31
FERLUC HABITATION PARTICULIERE	14/01/2025 LDA48	0,06	0,09	7,5	5,8	0	0	97	86	0	172	<0,01	<0,01			0,25
Limites de qualité en gras	maximum			9		0	0			0	1100			0,1	50	1
<i>Références de qualité en italiques</i>	minimum			6,5							200					

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en main.

Conclusions
Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter la présence excessive de germes revivifiables et le caractère agressif de l'eau.

Interprétations
La présence de bactéries revivifiables est un signe de dégradation de la qualité de l'eau dans le réseau. Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations
Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bache, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code). Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment. En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : LIMBERTES

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire										
		Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie						
UV DE LIMBERTES ROBINET APRES UV	14/01/2025 LDA48	<0,03	5,9	3,5	Bact. coliformes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flora à 22°C n/mL	Flora à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
LIMBERTES HABITATION PARTICULIERE	14/01/2025 LDA48	<0,03	6,5	6,1	0	0	28	<1	0	56	<0,01	<0,01	5,8	1,3	<0,2
Limites de qualité en gras	maximum		9		0	0			0	1100		0,1	50		1
Références de qualité en italiques	minimum		6,5							200					

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en maine

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Conclusions

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Interprétations

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Préconisations

Distribution de : LE ROUGET

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain				Laboratoire										
		Chlore libre mg(Cl ₂)/L	Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie						
						Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flora à 22°C n/mL	Flora à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
RESERVOIR DU ROUGET SORTIE RESERVOIR	14/01/2025 LDA48	0,26	0,28	6,9	7,4	0	0	<1	<1	0	52	<0,01	<0,01	2,1	0,9	<0,2
LE ROUGET HABITATION PARTICULIERE	14/01/2025 LDA48	0,07	0,1	6,8	8,3	0	0	2	<1	0	52	<0,01	<0,01			<0,2
Limites de qualité en gras	maximum			9		0	0			0	1100			0,1	50	
<i>Références de qualité en italiques</i>	minimum			6,5							200					

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en main.

Conclusions
Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations
Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations
En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : LE MARLET

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Terrain			Laboratoire											
	Chlore libre mg(Cl ₂)/L	Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie						
					Bact. coliformes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
CHLORATION DE MARLET SORTIE RESERVOIR	0.63	0.65	7.6	7.2	0	0	<1	<1	0	118	<0,01	<0,01	6,3	2,7	<0,2
LE MARLET HABITATION PARTICULIERE	0.43	0.48	7.3	6	0	0	1	<1	0	119	<0,01	<0,01			<0,2
Limites de qualité en gras					0	0	9	9	0	1100	0,1	50			1
<i>Références de qualité en italiques</i>							6,5	6,5		200					

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Conclusions

Interprétations

Préconisations

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : CHARZEL

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Mende, le lundi 3 février 2025

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire										
		Chlore total mg(Cl ₂)/l	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie			Physico-chimie							
		unité pH			Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
RESERVOIR DU CHARZEL SORTIE RESERVOIR	14/01/2025 LDA48	<0,03	7,1	4	0	0	37	<1	0	55	<0,01	<0,01	2,9	1,4	<0,2
CHARZEL HABITATION PARTICULIERE	14/01/2025 LDA48	<0,03	7,2	4,3	0	0	9	<1	0	55	<0,01	<0,01			<0,2
Limites de qualité en gras			9		0	0			0	1100		0,1	50		1
<i>Références de qualité en italiques</i>			6,5							200					

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Conclusions
 Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations
 Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations
 En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : LES FAUX

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire									
		Chlore libre mg(Cl ₂)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie					Physico-chimie				
					Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
CHLORATION DES FAUX SORTIE RESERVOIR	14/01/2025 LDA48	0,30	7	5,5	0	<1	<1	0	42	<0,01	1,3	0,8	0,2	
LES FAUX HABITATION PARTICULIERE	14/01/2025 LDA48	0,18	7	10	0	1	<1	0	42	<0,01	<0,01	0,8	<0,2	
Limites de qualité en gras	maximum		9		0			0	1100		0,1	50	1	
Références de qualité en italiques	minimum		6,5						200					

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : CHINCHAZES

Mende, le lundi 3 février 2025
Page 1/1

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire											
		Chlore libre mg(Cl ₂)/L	Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie						
						Bact. coli-formes n/(100mL)	Escherichia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entérocoques n/(100mL)	Conductivité µS/cm	Ammonium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbidité NFU
RESERVOIR DE CHINCHAZES SORTIE RESERVOIR	15/01/2025 LDA48	0,09	0,11	6,8	6,6	0	0	1	1	0	67	0,01	<0,01	2,9	1,2	0,62
CHINCHAZES HABITATION PARTICULIERE	15/01/2025 LDA48	0,08	0,1	6,3	7,7	0	0	1	2	0	67	<0,01	<0,01			0,59
Limites de qualité en gras	maximum minimum			9 6,5		0 0	0 0	1 2	1 2	0 0	1100 200	0,1 50				1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en maine

Conclusions
Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter la présence de turbidité et le caractère agressif de l'eau.

Interprétations
La présence de turbidité indique une présence anormale de matière en suspension, sans toutefois nécessiter des mesures sanitaires particulières. Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations
Vérifier le bon état des ouvrages de captage et de stockage, notamment l'infiltration d'eau de ruissellement. Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R. 1321-50 du même code). Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : LA ROUVIERE

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire											
		Chlore libre mg(Cl ₂)/L	Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bact. coliformes n/(100mL)	Escherichia coli n/(100mL)	Fllore à 22°C n/mL	Fllore à 37°C n/mL	Entérocoques n/(100mL)	Conductivité µS/cm	Ammonium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbidité NFU
RESERVOIRS DE DISTRIBUTION SORTIE RESERVOIR	15/01/2025 LDA48	0,42	0,44	6,6	5,9	0	0	<1	<1	0	53	<0,01	<0,01	3,5	0,9	0,44
LA ROUVIERE HABITATION PARTICULIERE	15/01/2025 LDA48	0,41	0,44	6,6	6,5	0	0	3	<1	0	55	<0,01	<0,01			0,63
Limites de qualité en gras Références de qualité en italiques	maximum minimum				9 6,5	0 0	0 0	<1 3	<1 0	0 0	1100 200	0,1 0,1	50 50			1 1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter la présence de turbidité et le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

La présence de turbidité indique une présence anormale de matière en suspension, sans toutefois nécessiter des mesures sanitaires particulières. Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Vérifier le bon état des ouvrages de captage et de stockage, notamment l'infiltration d'eau de ruissellement. Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R. 1321-50 du même code). Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment. En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : GRAZIERES-MENOUX

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire										
		Chlore libre mg(Cl ₂)/L	Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH	Bactériologie				Physico-chimie						
					Temp. de l'eau °C	Esché- richia coli n/(100mL)	Flora à 22°C n/mL	Flora à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Alumi- nium µg/L	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f
CHLORATION DE GRAZIERE MENOUX SORTIE RESERVOIR	15/01/2025 LDA48	0,09	0,13	7	0	0	25	5	0	400	135	<0,01	4,7	2,5	3,5
GRAZIERES-MENOUX HABITATION PARTICULIERE	15/01/2025 LDA48	<0,03	0,07	7,2	0	0	>300	22	0	493	136	0,01			3,4
Limites de qualité en gras <i>Références de qualité en italiques</i>	maximum minimum			9 6,5	0	0			0	200	1100	0,1	50		1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter la présence excessive de germes revivifiables, de turbidité ainsi que le caractère agressif de l'eau. Cette eau présente une teneur en aluminium supérieure à la référence de qualité.

Conclusions

Cette eau présente une teneur en aluminium supérieure à la référence de qualité de 200 µg/l.

Une information a été transmise au responsable du réseau de distribution. Un suivi doit permettre de caractériser l'évolution de la situation et d'évaluer la nécessité de mettre en place des mesures correctives. Cette situation entraîne des précautions d'usages pour les personnes dialysées et les nourrissons.

La présence de bactéries revivifiables est un signe de dégradation de la qualité de l'eau dans le réseau.

Les fortes valeurs de turbidité peuvent perturber l'efficacité du traitement de désinfection, et entraîner une contamination bactériologique du réseau de distribution.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Interprétations

La présence d'aluminium mesurée à la ressource et/ou en production, indique une origine naturelle de ce phénomène.

Il est nécessaire de mettre en place des mesures correctives (dilution, substitution) afin de maîtriser les valeurs d'aluminium générées par le milieu naturel.

Vérifier le bon état des ouvrages de captage et de stockage, notamment l'infiltration d'eau de ruissellement.

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bâche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R. 1321-50 du même code).

Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Préconisations

Distribution de : SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire										
		Chlore libre mg(Cl ₂)/L	Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH	Bactériologie					Physico-chimie					
					Temp. de l'eau °C	Esché- richia coli n/(100mL)	Bact. coli- formés n/(100mL)	Flote à 22°C n/mL	Flote à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f
STATION DE SAINT ALBAN SORTIE STATION	14/01/2025 LDA48	0,66	0,72	7,2		0	0	<1	<1	0	223	<0,01	3,4	10	1,6
SAINTE ALBAN SUR LIMAGNOLE HABITATION PARTICULIERE	15/01/2025 LDA48	0,45	0,49	7,1	8,8	0	0	<1	29	0	225	<0,01	<0,01	50	0,33
Limites de qualité en gras	maximum minimum			9 6,5		0 0	0 0	<1 <1	29 0	0 0	1100 200	0,1 0,1	50 50	1 1	

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter la présence de germes revivifiables et de turbidité.

Interprétations

La présence de bactéries revivifiables est un signe de dégradation de la qualité de l'eau dans le réseau. Ces fortes valeurs de turbidité peuvent perturber l'efficacité du traitement de désinfection, et entraîner une contamination bactériologique du réseau de distribution.

Préconisations

Afin d'assurer une bonne désinfection, il est préconisé de maintenir une turbidité inférieure à 1 NFU. Vérifier le bon état des ouvrages de captage et de stockage, notamment l'infiltration d'eau de ruissellement. Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bache, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R. 1321-50 du même code). Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.